Envoyé en préfecture le 12/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260721-202680-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 21 juillet 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 14
Date de convocation : 16 juillet 2026

Le vingt et un juillet deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Morgane BROUDER, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Claudie VASSEUR, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Lizig CLOAREC

Absents : Serge OLLIVAUX

Secrétaire de séance : Franck HAMARD

202680 - Raccordement des logements Terres d'Armor Habitat au réseau de chaleur : Participation financière de la collectivité en faveur de Terres d'Armor Habitat

Patrick GUILLOUX, Maire-Adjoint, rappelle à l'assemblée que Terres d'Armor Habitat est propriétaire de logements locatifs attenants au foyer de vie Avalenn. Ces logements sont desservis par le réseau de chaleur au départ de la chaufferie bois, laquelle dessert notamment le foyer de vie et la salle polyvalente. Or, en raison d'un problème majeur sur le réseau, de nombreux dysfonctionnements ont été décelés notamment concernant la production d'eau chaude. Aussi, TAH a fait le choix de réaliser des travaux d'installations de sous-stations, pour un montant total de 63 686.98 euros TTC. TAH sollicite une participation financière de la collectivité à hauteur de 25 % du montant des travaux soit 15 921.74 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** le versement d'une subvention d'équilibre exceptionnelle en faveur du budget chaufferie (90405) à hauteur de 28 521.74 euros
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents se rapportant à cette opération

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Franck HAMARD
Secrétaire de séance

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC ★ 22 (Côtes-d'Armor) ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 29 juillet 2026
Et publication ou notification le 29 juillet 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC ★ 22 (Côtes-d'Armor) ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE